

DE LA VOGE VERS LES RIVES DE LA MOSELLE

Arches – Archettes – Bellefontaine – Dinozé – Hadol – Jarménil
La Baffe – Pouxoux – Raon-aux-Bois – Uriménil – Xertigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 27 octobre 2010 à LA BAFFE

Nombre de délégués en exercice : 36

Date de la convocation : 18 octobre 2010

Délégués titulaires présents : 32

Nadine GEROME, Guy DELOY, Miguel MARTIN, Joël MAROT, Jean-Louis RABU, Michel THOMAS, Jean-Michel GEORGES, Suzanne MOTSCH, Noëlle PILLOT, Philippe EYMARD, François PICOCHÉ, Roger COLIN, Jean-Pierre CARITEAU, Philippe MAIRE, Andrée VAUTRIN-ROLLOT, André HUC, Dominique PAGELOT, Daniel LAGARDE, Stéphane CANADAS, François HATIER, Philippe LEROY, Michel ROUSSEL, Philippe NOEL, Michel HUROT, Frédéric SCHMIDT, Eric GARION, Nicole ARNOULD, Patricia GRIMILLOT, Véronique MARCOT, René ALEXANDRE, André LAPOIRIE, Francis LAVEZ.

Pouvoirs : 2

Marielle CUNY donne pouvoir à Nadine GEROME,
Daniel REMY donne pouvoir à Henri LA VAULLEE,

Délégués suppléants présents : 1

(Représentants des délégués titulaires absents) :

Annie BOISSONNET représente Pierrette GERARD,

Délégués titulaires absents : 0

Délégués titulaires excusés : 1

Luc JEANDON.

L'an deux mil dix le mercredi 27 octobre à 20H30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à LA BAFFE, sous la présidence de Monsieur Philippe EYMARD. Madame Patricia GRIMILLOT a été nommée secrétaire de séance. Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20 h30. Il remercie Monsieur le Maire de LA BAFFE pour son accueil.

Le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire est approuvé à l'unanimité.

Intervention de la Maison de l'Emploi

Pauline GRANDCOLAS et Myriam DROUOT ont présenté les différents services des Relais de Services Publics d'Arches et de Xertigny. Un flyer, distribué à chaque membre du conseil, récapitule les services proposés ainsi que les horaires d'ouverture.

Intervention du Pays d'Epinal Cœur des Vosges : Office de Tourisme de Pôle

L'intervention a été annulée en raison de l'absence excusée de Stéphanie Rauscent, directrice du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

01. Choix des prestataires pour les travaux du multi-accueil à Dinozé

Le Président explique que la consultation pour la réalisation des travaux pour la crèche a été réalisée. Suite à la première consultation, certains lots n'ont pas été pourvus : soit ils ont été négociés, soit une nouvelle consultation a été lancée (avec un cahier des charges modifié). Après ouverture des plis, et analyse des offres par l'architecte Vosges Architecture (selon les critères précisés dans le règlement de consultation), le Conseil Communautaire retient les offres suivantes :

- lot 1 VRD – ENROBES : offre d'EIFFAGE pour un montant de 80 000,00 €H.T.,
- lot 2 GROS ŒUVRE : offre de PIERRE B pour un montant de 25 000,00 €H.T.,
- lot 3 OSSATURE BOIS CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE : offre de RICHARD TOITURE pour un montant de 78 971,04 €H.T.,
- lot 4 MENUISERIES EXTERIEURES : offre de la MIROITERIE DE LA PLAINE pour un montant de 34 250,00 €H.T.,
- lot 5 SERRURERIE : offre de JOLY pour un montant de 11 620,00 €H.T.,
- lot 6 FAUX PLAFONDS PLATRERIE ISOLATION : offre de DIDELOT pour un montant de 24 729,05 € H.T.,

- lot 7 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES : offre de THOCKLER pour un montant de 15 360,62 €H.T.,
- lot 8 PLOMBERIE SANITAIRE : offre de ASH LORAL pour un montant de 7 467,40 €H.T.,
- lot 9 CHAUFFAGE VMC : offre de ASH LORAL pour un montant de 41 446,96 €H.T.,
- lot 10 MENUISERIES INTERIEURES : offre de CLAUDE pour un montant de 22 940,00 €H.T.,
- le lot 11 REVETEMENTS DE SOLS FAIENCES : offre de HADOL CARRELAGE pour un montant de 13 501,77 €H.T.,
- lot 12 PEINTURE REVETEMENTS MURAUX : offre de CHEVALLIER pour un montant de 13 055,83 € H.T.,

02. Groupement de commande pour les travaux d'assainissement – Rue de la Charatte à Pouxoux

Le Président précise que le montant des travaux d'assainissement eaux usées est estimé à 25 000,00 €H.T., pour un montant global d'environ 269 000,00 €H.T. (dont 244 000,00 €H.T. pour la commune). La procédure de mise en concurrence sera donc celle d'un marché à procédure adaptée. Après lecture du projet de convention constitutive du groupement de commandes à marchés séparés et après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte la création du groupement de commande et les conditions énoncées dans la convention. Sont désignés comme membres de la CAO du groupement : Philippe EYMARD titulaire, Eric GARION suppléant.

03. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)

Signature du marché de CSPA Crèche Dinozé : ACE BTP pour un montant de **1 352.50 €H.T.**

04. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

SDANC

Un courrier a été envoyé à chaque maire pour qu'il fasse un constat (au nom de ses pouvoirs de police) des personnes refusant le contrôle de leur assainissement non collectif (ANC). Les propriétaires, refusant encore le contrôle, seront astreints à verser une somme deux fois égale au montant du contrôle.

Il sera demandé au SDANC de fournir l'historique des courriers envoyés aux récalcitrants.

De nouveaux dispositifs d'ANC ont été agréés par le SDANC ; celui-ci sera sollicité pour venir les présenter aux élus.

A partir du 1er janvier 2011, dans le cas de vente d'une maison dont l'assainissement est non conforme (mais non « point noir »), le nouvel acquéreur devra se mettre aux normes dans un délai d'un an avec instruction du dossier par le SDANC.

Enfin, un projet de loi prévoit que le dossier SDANC devra être approuvé avant toute délivrance de permis de construire.

Pays :

Office de Tourisme de Pôle : le Pays a pris une délibération pour la prise de compétence « Office de Tourisme de Pôle » (document distribué lors du conseil).

Charte Forestière : le Pays a présenté le cahier des charges pour la charte forestière de territoire du Pays (document distribué lors du conseil). La commission Eau Forêt Agriculture est favorable à la mise en place d'un tel outil sur le territoire de la C2VRM.

Pôle d'Excellence Rurale : structuration de la filière bois –feuillus des Vosges : le dossier a été déposé en Préfecture. La réponse devrait être donnée en février 2011. La C2VRM pourrait alors éventuellement créer une plate forme technique de valorisation des feuillus.

GAL

La subvention pour le RSP de Arches a été accordée pour un montant de 25 099 €(en complément du FNADT).

05. Informations diverses

Rappel de la réunion du 3 novembre 2010 à 20 h : restitution du diagnostic du Projet de Territoire.

Distribution du prochain bulletin communautaire prévue à partir du 15 décembre 2010.

Les vœux 2011 de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle auront lieu le mardi 4 janvier 2011 à 19 h à la salle des fêtes à Arches

06. Date et lieu des prochains conseils

Le 24 novembre 2010 à 20 H 30 à POUXEUX.

La séance est levée à 22h20

La Secrétaire
Patricia GRIMILLOT

Le Président
Philippe EYMARD